

Association des Amis du Parc naturel régional des Ardennes

Siège : 91, Place de Launet – 08178 HARGNIES

Président : **Stanislas WIATR**

03 24 55 52 23

stanislas.wiatr@orange.fr

Impact temporaire du chantier de l'A 304 sur le tracé du GR 654

Le sentier de Grande Randonnée GR 654, dit "Sentier de Compostelle" est l'un des itinéraires pédestres qui relie l'Europe du Nord à VEZELAY, avant de rejoindre le célèbre lieu de Pèlerinage.

Dès son entrée en France, il parcourt sur une cinquantaine de kilomètres le territoire du Parc Naturel Régional des Ardennes.

La portion de MURTIN-BOGNY à REMILLY les POTHEES est actuellement gravement perturbée par les travaux de construction de l'autoroute A 304.

Sur cette portion, le GR 654 emprunte sur un kilomètre le tracé du CD 9C, ce qui permet le franchissement de l'Audry.

Or, depuis le lundi 4 juin, toute la zone entourant la partie du CD 9C située sur l'emprise du tracé de l'autoroute est interdite au public, très soigneusement clôturée, et sans passage piétonnier dédié.

La fréquentation de cet axe de trafic international est certes infinitésimale par rapport à ce que représente un axe routier. Cependant la période des congés d'été s'annonce, et le flux de piétons sera plus nourri.

La gêne occasionnée par cette situation est double :

➤ D'une part, à supposer que le franchissement de l'obstacle soit possible, le surcroît d'effort qu'il requiert n'est pas nécessairement apprécié par celui qui a déjà plus d'une vingtaine de kilomètres dans les mollets, avec un sac pesant, et sous une forte chaleur d'été. Pour un automobiliste, un détour de 5 kms, voire de 10 dans un sens, avec la même distance à accomplir pour rattraper l'itinéraire est anodin.

➤ D'autre part ces marcheurs en provenance du nord ont une sensibilité écologique généralement plus aiguisée que la nôtre, et l'impact psychologique négatif que représente un chantier de construction d'autoroute détruisant un itinéraire pédestre risque d'être considérable.

Pour ce dernier aspect, la mention sur un panneau des regrets du maître d'ouvrage pour la gêne occasionnée serait sans doute opportune.

Je vous livre le problème, et suis tout à fait confiant dans votre capacité de trouver une solution.

Je suis à votre disposition pour toutes informations complémentaires, ainsi que Marie-Odile CARRET, Présidente du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

Stanislas WIATR

Président des Amis du Parc naturel régional des Ardennes

11 juin 2012

Pour information :

Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Comité Départemental des Ardennes

15 AVENUE GENERAL LA BRUYERE

08350 DONCHERY

Tél. : 0324265595

Email : cdrp.ardennes@free.fr